

n° 6

février 2013

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

45 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/

NOUVEAU

Version
numérique
interactive

Cet ouvrage est édité par
**Le ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**
Sous-direction des systèmes
d'information et
études statistiques
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directeur de la publication
Olivier Lefebvre

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger

Auteurs
Feres Belghith
Marc Bideault
Annie Bretagnolle
Luc Brière
Julien Calmand
Jean-Pierre Dalous

Catherine David
Aurélie Demongeot
Brigitte Dethare
Ghislaine Filliatreau
Samuel Fouquet
Joëlle Grille
Clément Guillo
Caroline Iannone
Christophe Jagers
Martine Jeljoul
Nadine Laïb
Simon Le Corgne
Béatrice Le Rhun
Nicolas Le Ru
Isabelle Maetz
Claude Malègue
Stéphane Montenache
François Musitelli
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Pascale Poulet-Coulibando
Chris Roth

Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Fanny Thomas
Élise Verley

Conception graphique
Corinne Jadas

Impression
Ovation

Vente DEPP/DVE
61, 65, rue Dutot
75735 Paris cedex 15

Sommaire

enseignement supérieur

01	p 14	La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 16	La dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 18	L'aide sociale aux étudiants
04	p 20	Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
05	p 22	les personnels non enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
06	p 24	Qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 26	La réussite au baccalauréat
08	p 28	Les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 30	L'accès à l'enseignement supérieur
10	p 32	Le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 34	La scolarisation dans l'enseignement supérieur
12	p 36	L'apprentissage dans le supérieur
13	p 38	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 40	La vie étudiante : fragilités psychologiques
15	p 42	La vie étudiante : transports et déplacements quotidien
16	p 44	La vie étudiante : le travail rémunéré
17	p 46	Parcours et réussite en STS, IUT et CPGE
18	p 48	Les parcours et la réussite à l'université
19	p 50	La formation continue dans l'enseignement supérieur
20	p 52	le niveau d'études de la population et des jeunes
21	p 54	le niveau d'études selon le milieu social
22	p 56	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
23	p 58	Le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
24	p 60	Les étudiants handicapés à l'université
25	p 62	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

26	p 64	Le financement et l'exécution de la R&D en France
27	p 66	les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
28	p 68	Le financement de la R&T par les collectivités territoriales
29	p 70	L'effort de recherche et développement en France
30	p 72	les dépenses intérieures de recherche et développement
31	p 74	Le financement des activités de recherche et développement
32	p 76	Le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
33	p 78	Les moyens humains de la recherche et développement
34	p 80	La formation par la recherche
35	p 82	Les dépenses de recherche dans les organismes publics
36	p 84	Les chercheurs en entreprise
37	p 86	Les Jeunes Entreprises Innovantes
38	p 88	La R&D en biotechnologie dans les entreprises
39	p 90	la R&D en développement de logiciels, en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
40	p 92	La recherche en environnement
41	p 94	La France dans l'espace européen de la recherche via sa participation au PCRD
42	p 96	Les publications scientifiques de la France
43	p 98	Le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
44	p 100	La production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
45	p102	La production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

A la rentrée 2010, parmi les 426 300 apprentis, 111 400 suivaient une formation de l'enseignement supérieur (soit 26,1 % des apprentis). La réforme LMD a donné un coup d'accélérateur au développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Quel que soit le diplôme préparé, le recrutement des apprentis se fait principalement dans la voie scolaire et reste majoritairement masculin.

A partir de 1987, l'apprentissage dans l'enseignement supérieur devient possible, suite à la réforme Seguin qui l'ouvre à tous les niveaux de formation – il était jusqu'alors cantonné aux seuls CAP. Mais ce n'est qu'à partir de 1995 qu'il se développe vraiment.

Entre les rentrées 1995 et 2000, le nombre d'apprentis de niveaux III (préparation d'un diplôme bac + 2), II et I (préparation d'un diplôme de 2e, 3e cycle ou grande école) passe de 20 050 à 51 200 (*tableau 01*). A partir de 2005, la croissance s'accélère avec l'apparition de la Licence professionnelle et du Master pour atteindre 111 400 apprentis à la rentrée 2010, ce qui correspond à 1,5 % des jeunes âgés de 18 à 25 ans. Le poids de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur est alors de 4,6 %.

Entre 2005 et 2010, le nombre de ces apprentis croît de 57,7 %, et c'est grâce à ce développement dans le supérieur que les effectifs totaux d'apprentis, quel que soit le niveau, augmentent.

En 2010-11, un peu plus d'un apprenti sur 4 suit une formation dans le supérieur : le niveau III représente 55,7 % des apprentis du supérieur, le niveau II, 17,2 %, et le niveau I, 27,1 % (*graphique 02*). Près d'un apprenti sur 2 (44,8 %) prépare un BTS, un apprenti sur 10 un diplôme d'ingénieur (11,4 %) ou une licence (10,7 %). Les autres se répartissent entre le Master, le DUT, les diplômes des écoles de commerce.

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur, comme l'apprentissage en général, concerne essentiellement les garçons mais la part des filles y est plus importante : 39,9 % contre 31,5 % pour l'ensemble de l'apprentissage. Celle-ci est particulièrement élevée

pour les Masters et Licences, diplômes davantage tournés vers le domaine des services (respectivement 77,3 % et 65,7 %) et plus faible pour le diplôme d'ingénieur plus orienté vers le domaine de la production (88,1 %) (*graphique 03*). L'âge moyen de ces apprentis est de 21,5 ans.

Plus de la moitié des apprentis de 1^{ère} année de formation dans l'enseignement supérieur vient de la voie scolaire (52 %), un quart d'entre eux seulement était déjà apprenti l'année précédente, l'autre quart avait une autre situation (contrat de professionnalisation, emploi, chômage ou situation inconnue). Ainsi, 47,0 % des apprentis en 1^{ère} année de BTS en 2010-11, étaient l'année précédente en terminale générale, technologique ou professionnelle sous statut scolaire, et 23,5 % suivaient déjà une formation en apprentissage (*graphique 04*). Les apprentis préparant une licence viennent majoritairement de la voie scolaire (57,0 %), principalement d'un BTS ou d'un DUT (respectivement 30,4 % et 22,0 %) tandis qu'un jeune sur 4 était déjà apprenti. Les diplômés d'ingénieur recrutent également majoritairement des jeunes venant de la voie scolaire (57,1 %) et essentiellement des DUT (31,8 %) ; la part des jeunes déjà apprentis l'année précédente étant de 24,7 %.

La part de l'enseignement supérieur dans l'apprentissage varie fortement selon les régions. En Île-de-France, 47,2 % des apprentis suivent une formation dans l'enseignement supérieur, 26,1 % en région Rhône-Alpes et en région Nord-Pas-de-Calais, contre 14-15 % en Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne et Limousin.

Les **apprentis** sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

Les **Centres de formation d'apprentis (CFA)** sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. La tutelle pédagogique est en général exercée par le ministère de l'Éducation nationale ou par le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Ils sont créés pour la plupart par des conventions passées entre les régions et des organismes, pour une durée de cinq ans renouvelable. Les CFA peuvent être distingués selon les types d'organismes qui les gèrent : municipalités, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, organismes privés, établissements publics d'enseignement. Un petit nombre de CFA, dits « à convention nationale », sont créés à la suite d'une convention passée avec l'État.

Source : MEN-MESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) (Situation au 31 décembre de l'année scolaire).
Champ : France métropolitaine + DOM.

01 Évolution des effectifs d'apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur

France métropolitaine + DOM

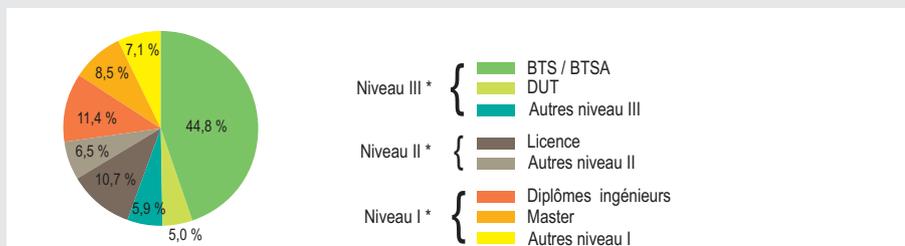
	1995-1996	2000-2001	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Part des filles en 2010-2011	Evolution 2005-2010
BTS / BTSA	12 539	27 800	35 345	40 611	45 000	47 249	48 093	49 965	38,2	41,4
DUT	2 067	4 285	4 717	5 157	5 552	5 795	5 390	5 548	38,2	17,6
Autres niveau III	667	3 468	4 171	4 548	5 025	5 528	6 049	6 561	56,9	57,3
Total niveau III*	15 273	35 553	44 233	50 316	55 577	58 572	59 532	62 074	40,2	40,3
Licence	56	692	5 392	7 129	8 580	9 983	10 663	11 943	44,3	121,5
Maîtrise	577	1 837	1 489	861	339	-	-	-	-	-
Autres niveau II	2 196	6 919	8 182	8 471	8 279	6 038	6 724	7 246	48,3	-11,4
Total niveau II*	2 829	9 448	15 063	16 461	17 198	16 021	17 387	19 189	45,8	27,4
Diplômes ingénieurs	1 734	4 644	7 153	7 891	9 147	10 279	11 489	12 706	14,5	77,6
DESS	193	1 162	411	-	-	-	-	-	-	-
Master	-	-	2 999	4 639	5 992	7 023	8 083	9 522	53,5	217,5
Autres niveau I	21	379	778	1 160	2 201	5 626	6 584	7 914	47,3	917,2
Total niveau I*	1 948	6 185	11 341	13 690	17 340	22 928	26 156	30 142	35,4	165,8
Total	20 050	51 186	70 637	80 467	90 115	97 521	103 075	111 405	39,9	57,7

*Voir nomenclature des niveaux en annexe.

Source : MEN-MESR-DEPP, SIFA.

02 Répartition par formation des effectifs d'apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur

France métropolitaine + DOM

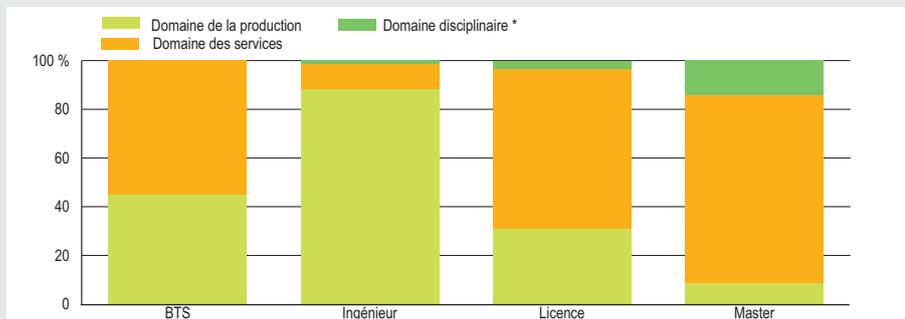


*Voir nomenclature des niveaux en annexe.

Source : MEN-MESR-DEPP, SIFA.

03 Part des catégories de spécialité selon le diplôme préparé au 31 décembre 2010

France métropolitaine + DOM



* Diplômes comprenant des enseignements généraux notamment en mathématiques, sciences, sciences humaines, droits, lettres et arts.

Source : MEN-MESR-DEPP, SIFA.

04 Origine des apprentis en 2010-2011 (en %)

France métropolitaine + DOM

a) en première année de BTS



b) en licence



c) en première année de BTS



Source : MEN-MESR-DEPP.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 45 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05
DEPP/Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15

16 €

DEPP 005 12 450
ISSN 1962-2546

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2013
ISBN 978-2-11-099374-8

